Lille 2
Université du Droit
et de la Santé

Instituts thématiques

Inserm

Institut national
de la santé et de la recherche médicale

2010 - 084 GG/RD

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE,
LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE LILLE 2,

vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

vu le décret du 19 mars 2009
portant nomination du Président de l'institut national de la santé et de la recherche médicale – M Syrota (André) ;

vu l'avis émis par la commission scientifique spécialisée n°7
dans sa séance du 8 au 10 juin 2009 ;

vu l'avis émis par le conseil scientifique
dans sa séance du 15 au 16 septembre 2009 ;

DECIDENT

Art. 1 : Il est créé pour quatre ans une unité de recherche U 1008 intitulée :

« Advanced Drug Delivery Systems and Biomaterials : Mechanisms and Optimization »

Art. 2 : L'unité de recherche U 1008 exercera son activité dans les locaux situés :

Université de Lille 2
3, rue du Professeur Laguesse
59006 LILLE

Art. 3 : L'Unité de recherche U 1008 est administrativement rattachée à la délégation régionale de Lille.

Art. 4 : Monsieur Juergen SIEPMANN est nommé directeur de l'unité de recherche U 1008 du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2013.

Art. 5 : La présente décision prend effet à compter du 1er janvier 2010.

Fait à Paris, le 10 décembre 2009

Le Président de l'Université
de Lille 2

Le Président de l'Université

Christian SERGHERAERT

Le Président-directeur général
de l'Inserm